

PACS

Frédéric MEMBRÉ et Nadia WOJTASINSKI, le 5 octobre 2024

Tous nos vœux de bonheur !

BAPTEME RÉPUBLICAIN

Romane MENNERET, le 31 août 2024



NOS PEINES

Jean André VIAL, à CHANGY, le 26 juillet 2024

Sincères condoléances

BALADE À CHANGY

L'Association VIVRE EN TERRITOIRE D'AVENIR propose une balade historique **le SAMEDI 19 OCTOBRE à 14h00** – Rassemblement au 303, place du Champ de Foire.

Venez découvrir CHANGIACUS et ses origines, l'historique du château, le vigneronnage, les problèmes de circulation lors de l'arrivée du chemin de fer, l'école et l'église, autour d'une balade de 3,2 kms avec un peu de dénivelé.

Elle vous est proposée gratuitement et sera commentée par Bernard NABAILE. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire. Vous pouvez le faire auprès de Ginette CHATILLON par téléphone au 06.15.01.83.99 ou par mail ginette.chatillon@orange.fr au plus tard le mardi 10 octobre.

TIC TAC... TIC TAC... NOËL ARRIVE !!!

Suite à la parution d'un article dans le dernier flash info, un petit groupe s'est constitué pour fabriquer des décorations de Noël. Si vous possédez des décorations de sapins inutilisées, ou des pots de fleurs en terre (diamètre maximum 30 cm) vous pouvez les déposer en mairie. Nous sommes également à la recherche de petits pots en verre type La laitière. MERCI !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie. Toutes les idées sont les bienvenues pour embellir le village !



A VOS AGENDAS !!

- **Samedi 19 octobre** : Concours de belote, organisé par le Club de l'Amitié
- **Samedi 19 octobre** : Balade à Changy, organisé par l'association Vivre en Territoire d'Avenir
- **Vendredi 8 novembre** : Collecte de sang EFS, organisée par les Donneurs de sang
- **Samedi 07 décembre** : Distribution des sapins de Noël, organisé par le Comité des Fêtes (Foyer Rural)
- **Vendredi 20 décembre** : Marché de Noël, organisé par le Sou des Ecoles
- **Samedi 21 décembre** : Concours de tarot, organisé par la Boule Changynoise.

A NOTER SUR VOS AGENDAS 2025:

Les vœux de la municipalité auront lieu le **SAMEDI 11 JANVIER à 11h.**

Le repas des aînés, offert par le CCAS à tous les changynois à partir de 65 ans,

aura lieu le **SAMEDI 18 JANVIER à 12h.** Si vous êtes nouvel habitant, merci de vous faire connaître en mairie.



LE MOT DU MAIRE

Chères Changynaises et chers Changynois,

Je vous adresse ce message alors que nous sommes déjà le 1^{er} Octobre ! La rentrée est passée, l'automne est là, les jours diminuent et on commence à parler de Noël ! Comme le temps passe vite !

Après quelques jours de congés, les projets et le travail reprennent de plus belle. Avec une bonne nouvelle : nous venons, enfin, de recevoir la réponse du Département pour la subvention au titre des Amendes de Police, allouée pour la sécurisation du carrefour central de notre village. C'est la somme de 9 928 € pour une estimation de travaux de 12.500,00 € qui va nous permettre de mettre en place une signalisation plus voyante et donc plus sécurisante. La résine gravillonnée au sol sera également complètement reprise. Cela n'empêchera pas, bien évidemment, les automobilistes et autres « fous du volant » de faire tout et n'importe quoi dans nos villages ! Mais une fois bien aménagé, une fois bien installé, je demanderai à la gendarmerie de faire plus de contrôles de vitesse et de respect du Code de la Route.

Le parking de la salle Maurice Thévenoux est également davantage sécurisé avec des poteaux en bois. Les enseignantes, le personnel et les familles ont bien vu la différence : les conducteurs indéclicats sont bien ralentis. Cela n'empêche pas certains, et je vais même dire certaines, de se permettre de passer en voiture sur la pelouse entre les arbres pour aller chercher une place. Un autre véhicule, de faire des dérapages sur ce même parking. « Patience est mère de sûreté », ça ne va pas continuer comme cela bien longtemps....

Dans les projets pour cette année, il y aura l'agrandissement de la cour de l'école, la réalisation d'un « petit cheminement piétonnier » sécurisé de la route des Monts de la Madeleine à l'école, un chemin piétonnier le long de la route de Gatilles et l'aménagement des abords du foyer (places de stationnement, végétalisation, limites de propriété, sécurisation...). Tous ces dossiers nécessitent un travail conséquent pour l'attribution de subvention. Du travail mais de beaux projets !

Concernant notre multiservices, je reste en relation avec Jean-Claude DUCARRE, le référent de Roannais Agglomération qui gère les vacances des commerces et qui accompagne les municipalités et les repreneurs dans leurs démarches. Plusieurs candidatures sont à l'étude. Cela aboutira peut-être à une ou deux visites. Je ne vous cache pas que c'est un dossier délicat, la conjoncture actuelle n'étant pas vraiment au beau fixe. Mais avec mon équipe, je garde espoir !

Nous allons avoir un changement chez nos agents de la Voirie. Après plus de 13 années au service de notre commune, Gérard Ricard a fait valoir ses droits à la retraite, à effet au 31 décembre 2024. D'ici là, il lui reste quelques mois pour continuer à entretenir les massifs, les chemins, mettre les illuminations de Noël, etc.... Les « grandes vacances » ce n'est pas pour tout de suite.

Je vous laisse à la lecture des divers articles concoctés par la Commission Information que je remercie pour leur travail. Vous y découvrirez la vie de notre commune avec nos associations, notre école ainsi que des informations importantes.

« En vérité le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. »
(Albert Camus, écrivain, philosophe, 1913-1960)

Votre Maire,
Patricia GOUTORBE

Non, ça suffit !

Les propriétaires ont tous reçu leur avis de taxes foncières... **NON ! La commune n'a pas augmenté ses taux !** Depuis le début de cette mandature, il est à 32,35 % (2020). Les augmentations conséquentes que certains peuvent constater viennent des autres taux et surtout de la base fiscale...

Je vous donne mon cas personnel, entre 2023 et 2024, la base a augmenté (+ 1190). Sur le bâti, l'imposition a augmenté de 44,35 %, ce qui fait une augmentation de 549 € !

Qui a une pension ou un salaire ayant augmenté autant ?!

C'EST LA RENTRÉE À L'ÉCOLE ALDEBERT

Tout était prêt pour accueillir les écoliers ce Lundi 2 Septembre à l'école ALDEBERT. L'équipe pédagogique a offert un café à chaque parent à leur arrivée avant que les 88 élèves regagnent leur classe pour débiter cette nouvelle année scolaire.

Marjolaine CHABRILLAT, directrice de l'école, assure également la classe pour les 25 élèves de maternelle : TPS, PS et MS avec l'aide de Béatrice OBLETTE, ATSEM. Pendant sa journée de décharge pour effectuer son travail de direction, c'est Angélique VALCAZAR qui prend le relais chaque Vendredi.

Les 20 élèves de Grande Section et CP ont 2 enseignants cette année : Jean-Baptiste IZVARINE les lundis et Rosen MEUNIER les mardis, jeudis et vendredis avec le soutien, quelques heures par semaine de Amandine LAFONT.

Charlotte PEGUET est toujours en charge des élèves de CE1 et CE2 au nombre de 22 cette année. Enfin Madame Vanessa BERNARD, nouvellement arrivée dans notre école, est en charge des 21 élèves de CM1/CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Béatrice OBLETTE, Amandine LAFONT et Séverine MONCHAUX assurent toutes les 3 les services de garderie, nettoyage des locaux et cantine.

Cette nouvelle année scolaire sera marquée par un projet important mené en lien avec l'équipe enseignante, la Mairie et le Conseil Municipal Enfants, dans le cadre de la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) : l'agrandissement de la cour de l'école.

En effet, la cour de récréation sera agrandie avec l'intégration d'une partie enherbée d'environ 200m². Un travail de réflexion se mettra ensuite en place avec les différents acteurs de ce projet concernant l'aménagement de cet espace qui verra le jour d'ici la fin de l'année 2024.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Comme chaque année depuis maintenant 5 ans, l'élection des représentants du Conseil Municipal Enfants (CME) a eu lieu le Vendredi 20 Septembre.

Cette année, pour compléter l'équipe du CME déjà en place, il fallait élire 2 nouveaux représentants.

C'est dans des conditions de vote identiques au bureau de vote traditionnel et avec la participation active des élus du CME que chaque élève, à partir du CE1, a pu voter pour son candidat favori. 2 nouveaux élèves ont donc été élus par leurs camarades cette année, il s'agit de Milyana MAUDUIT et de Schadey MAUDUIT.

Elles rejoignent ainsi les élus du CME déjà en place : Gabin FESSY, Léopold PERRET, Maxence DAVID, Louise GADET, Tessa MAUDUIT et Thays GIRARD.

L'installation des élus du Conseil Municipal Enfants a eu lieu le Lundi 23 Septembre dernier (lors du conseil municipal) et la 1ère réunion de travail s'est déroulée le Lundi 30 Septembre.

A cette occasion, les enfants ont commencé à travailler sur la réalisation de 2 projets : l'installation d'une table de ping-pong aux abords du city-stade et l'installation d'une maison à insectes à proximité de l'école.

Nous remercions les enfants du CME pour leur investissement ainsi que l'équipe enseignante pour son soutien dans la préparation des élections.

SOU DES ECOLES : MARCHE DU VIN BOURRU

La marche du vin bourru a eu lieu le Dimanche 15 Septembre dernier sous un soleil radieux. Un temps idéal pour les 752 marcheurs venus découvrir Changy et ses environs sur les différents parcours de marche (7, 10, 12, 15, 20 et 27 kms) ou de trail (14 et 26 kms).

A leur arrivée, un pan bagnat campagnard confectionné par les bénévoles était servi à chaque participant.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les bénévoles : ceux qui œuvrent à nos côtés depuis de longues années, les associations de la commune, la municipalité et tous les parents, de plus en plus nombreux, qui participent et donne de leur temps pour soutenir le Sou des Ecoles.

Il est important de rappeler que l'unique but de nos manifestations est de récolter des fonds pour que nos enfants puissent bénéficier de sorties ; de jeux/jouets pour équiper les classes, la garderie et la cour de récréation ; faire des voyages ; acheter des livres, ...

Nous vous donnons bien entendu rendez-vous l'année prochaine pour la marche mais en attendant, nous comptons sur votre soutien tout au long de l'année sur nos différents événements, avec une date à retenir prochainement : notre Marché de Noël qui aura lieu le Vendredi 20 Décembre.



FÊTE DES CLASSES EN 4

Le banquet des classes en 4 a eu lieu le samedi 28 septembre. Même si la chaleur n'était pas au rendez-vous, nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie. Le traditionnel défilé, haut en couleurs, est parti du monument aux morts pour se rendre à la salle des fêtes où les "classards" ont pu partager un moment de convivialité avec les habitants de Changy. S'en est suivi un repas préparé par Charles Berard et une soirée dansante. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur. Nous vous remercions d'être venus nous aider à passer le cap d'une dizaine supplémentaire et laissons place aux classes en 5 pour l'année prochaine !



TRAVAUX DE VOIRIE

Les agents de voirie sont intervenus, en urgence, sur la Route de la Tannerie, entre l'ancienne Nationale 7 et le passage à niveau. En effet, les fortes précipitations ont dégradé fortement l'accotement, le fossé et le talus. Pour éviter que la route ne s'effondre, le fossé a été busé sur 70 mètres.



CAMPAGNE « FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE EN LOIRE »



Depuis 4 ans, la municipalité a engagé le village dans la démarche pour la labellisation « Villes et Villages fleuris ».

Comme tous les ans, nous avons reçu un jury composé de 3 personnes du Département, le 28 août.

Leurs conseils nous permettent d'améliorer le cadre de vie : plantation d'arbres, paillage des plantations, végétalisation du cimetière... Au titre de l'année 2023, nous avons obtenu une distinction dans la 2^{ème} catégorie, pour les communes de 501 à 1000 habitants.

Cette distinction vient récompenser notre action en faveur de l'embellissement, la promotion, le développement et la préservation de notre cadre de vie.

Nous espérons que ce travail de longue haleine, nous permettra de déposer un dossier d'ici 2026, dans le but d'obtenir le label une fleur ...

ASSOCIATION FAMILLES RURALES : ATELIERS INFORMATIQUES

L'Association Familles Rurales de La Pacaudière propose une aide pour l'utilisation du numérique : Formations gratuites pour débutants, conseils d'achat, dépannage matériel et logiciel, conseil numérique et échanges autour des outils numériques.

Une permanence a lieu depuis le 1^{er} octobre, tous les premiers mardis du mois, de 9h00 à 11h00. C'est un service gratuit.

PRÉVENTION DES CHUTES



Les ateliers prévention – activité physique, renforcement musculaire, prévention des chutes et équilibre alimentaire - proposés par Roannais Agglomération, débuteront le MARDI 05 NOVEMBRE de 9h à 10h au Foyer rural. Ils s'adressent à toute personne à partir de 60 ans et sont gratuits. Il reste quelques places. Ils sont également ouverts aux personnes des communes avoisinantes. Faites-vous inscrire en mairie.

ROANNAIS AGGLOMERATION : COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES

La campagne de communication et de distribution des kits de pré-collecte (1 bio-seau + 1 lot de 100 sacs krafts) en porte à porte a démarré le 26 septembre sur la commune de Changy et jusqu'au 31 octobre. Cette campagne est réalisée uniquement auprès des habitations situées en centre-bourg sans jardin. Pour toutes les autres maisons individuelles avec jardin, il est fortement conseillé de pratiquer le compostage.

Les animateurs effectueront deux passages en porte-à-porte. En cas d'absence au deuxième passage, il est prévu de déposer un avis de passage dans la boîte aux lettres pour les orienter sur des permanences de distribution.

